

FOCUS : LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'INSEE organise le recensement de la commune du 18 Janvier au 17 Février 2024. Le recensement est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de la commune. Ces résultats sont utilisés pour calculer le financement de l'Etat au budget de la commune par ses dotations, de définir sa strate de population et des règles administratives qui s'y appliquent en conséquence.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique du territoire et contribuent à l'évaluation des politiques publiques engagées (programme de construction de logement, nombre de classes pour les écoles, évolution de la natalité, besoin en crèche, représentation des séniors dans la population..)

Pour faciliter ce travail, six agents recenseurs ont été recrutés et se répartiront par secteur dans la commune. Ils seront munis d'une carte d'agent recenseur délivrée par les services de la mairie et sont tenus au secret professionnel.

Il est préconisé de privilégier l'utilisation d'internet pour compléter l'enquête de recensement. Les agents recenseurs seront à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. En cas de difficulté d'accès au numérique, un poste informatique est mis à la disposition des administrés à l'accueil de la mairie. Enfin, par dérogation, l'enquête papier reste possible.

Vous pourrez vous connecter sur le site www.le-recensement-et-moi.fr à partir du 18 Janvier.

Attention, vos codes de connexion uniques vous seront remis par l'agent recenseur ou dans votre boîte aux lettres début janvier. Vos réponses sont confidentielles et les informations collectées sont uniquement utilisées pour établir des statistiques anonymes. Le recensement est GRATUIT, ne répondez pas aux sites ou aux personnes qui réclameraient un paiement.

AGENDA DU MOIS

> **Jeudis 4, 11, 18 & 25**

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h.

> **Samedis 6 & 20**

- **Municipalité Benne des déchets verts** / Centre Technique Municipal - 10h à 12h.

> **Mercredi 10**

- **CCAS** Date limite pour commander les paniers de légumes (voir onglet Social).

> **Vendredi 12**

- **Municipalité Ateliers Mémoire** / Salle Brassens - 14h30 à 16h30 (voir onglet Social).

> **Mercredi 17**

- **Donneurs de sang bénévoles** Collecte don du sang / Salle Brassens - 14h30 à 19h30.

> **Dimanche 21**

- **Municipalité** Cérémonie des vœux du Maire à la population / Salle Brassens - 11h.

> **Lundi 22**

- **Municipalité** Cérémonie des vœux aux commerçants / Mairie - 20h.

> **Mardi 23**

- **Municipalité** Atelier Marmiton (voir onglet Social).

> **Mardi 23 & jeudi 25**

- **École Henri Coursier** Moment musical / Salle Kodaly 16h30.

> **Vendredi 26**

- **École municipale de musique** Concert pour l'Ukraine / Église Saint Éloi - 19h (voir onglet Culture).
- **Basket Ball Club de Lezennes** Repas annuel du club / Salle Brassens - 19h.

> **Samedi 27**

- **Médiathèque / LA CIE À RESSORT** Pièce de théâtre pour enfants / Médiathèque - 16h (voir onglet Culture).

> **Dimanche 11 février**

- **Municipalité** Repas des aînés / 12h15 (voir onglet Social).

INFORMATIONS

> **Concertation Zone de Faible Émission**

La MEL va organiser en début d'année 2024 une concertation publique sur son site concernant la future zone de faible émission (restriction de circulation des véhicules de certaines catégories sur l'ensemble du territoire métropolitain à partir de 2025). 2 scénarios de restriction seront proposés à la concertation (site internet de la MEL, date de la consultation non communiquée à la date de parution du LIQ)

L'ABÉCÉDAIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE

> **Les dépôts sauvages de déchets**

Les dépôts sauvages de déchets de toute nature sont punis d'une **contravention de quatrième classe (135€)** et de cinquième classe si **l'infraction est commise avec l'aide d'un véhicule (1500€)**.

Cette amende concerne également les déjections canines, les jets de détritrus de toute nature y compris les mégots de cigarettes. « Est considéré comme dépôt sauvage tout abandon, jet ou déversement d'ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique. »



CULTURE

› Médiathèque

Fermée du 8 au 13 janvier (réinformatisation).

- **Malle à histoire** : Roi & Reine - mercredi 3 à 10h15 (moins de 3 ans).
- **Comité adulte** : mardi 9 à 20h.
- **Comité ado** : mercredi 17 à 18h.
- **Atelier 2 fils en aiguilles** : samedi 27 de 10h à 12h.
- **Théâtre pour enfants** (à partir de 2 ans) : samedi 27 janvier à 16h (inscription en médiathèque) Lila, petite fille joyeuse et rêveuse, rencontre Cacahuète, un lutin tout rose dans la forêt. Ensemble, ils vont vivre une grande aventure - Avec Florine, Thomas, Carole, Elvira, Matthieu, Audrey et Fanny, LA CIE À RESSORT.

- **Concert "Solidarité Ukraine"** : vendredi 26, 19h, église Saint Éloi. Avec Alexandre Foulon violon, Sylvie Berger violoncelle, Olivier Depreux piano, Bogdan Nesterenko accordéon, et Trio vocal : Cassandra Harvey soprano, Thanh Ly Le Minh soprano, et Varinka Valenzuela soprano. Les recettes du concert seront versées à l'association « Portail d'Ukraine ». Participation libre.



SOCIAL - AÎNÉS - SANTÉ - SOLIDARITÉ

› Pour un Accès à une Nourriture Inclusive, Ecologique, Régionale et Solidaire, les P.A.N.I.E.R.S de légumes des jardins de cogagne

Le CCAS a reconduit sa convention avec l'association Bio-en-Hauts-de-France. Une fois par mois, vous pouvez commander un panier de 4 à 6 légumes ou fruits de saison, bio, produits localement. Le tarif dépend de votre quotient familial : de 14 € pour un QF > 1200 €, 7 € pour un QF compris entre 800 et 1200 € et 4 € pour un QF < 800 €. Le flyer indiquant toutes dates de commande et dates de livraison 2024, est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville <http://lezennes.fr/services-en-ligne/emploi-et-social/ccas>

› Ateliers Mémoire

Le regroupement des Ateliers Mémoire aura lieu salle Brassens le vendredi 12 janvier de 14h30 à 16h30, ouverture des portes à 14h15.

› Ateliers Marmiton

« Repas de l'épiphanie » le mardi 23, salle des Rouges Barres, préparé à partir de 9h30 puis dégusté ensemble. Sur inscription en Mairie jusqu'au vendredi 19 janvier, ouvert aux aînés de la commune ayant la carte Lez'aînés. Attention places limitées.

› Repas annuel des aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 11 février, à partir de 12h15 salle Brassens. Vous êtes lezennois et avez 65 ans et plus (pour un couple, il suffit que l'un des deux remplisse cette condition), venez-vous inscrire en mairie avant le samedi 27 janvier.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

› ESPACE PETITE ENFANCE :

• Baby Gym

Les samedis 13 & 27 à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30, jusqu'à 4 ans révolus. Sans inscription. Renseignements au 0320342031.

• Consultation infantile

Prochaine consultation le mercredi 17 à partir de 13h30. Veuillez téléphoner au 0359739660 pour prendre rendez-vous.

• Relais petite enfance / Guichet Unique

Pour toute demande de mode de garde petite enfance, veuillez vous rapprocher du Relais Petite Enfance : relaispetiteenfance@lezennes.fr - Tel : 0320560746 aux horaires de bureau (tous les jours sauf mercredi et vendredi après-midi).

› MAISON DES JEUNES

Les Mercredis de la MDJ :

10/01 : Atelier cuisine « Galette des Rois »

17/01 : « Just Dance »

24/01 : Visite du musée des Ecoles de Lille (20 places)

31/01 : Création de tableau en récup'

Inscriptions et réservations sur le Portail Famille.

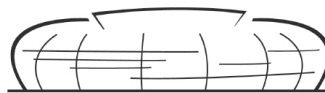
› INSCRIPTIONS TEMPS PERISCOLAIRES 2023/2024

Les réservations sont à faire sur le portail famille impérativement avant le vendredi 8h30 de la semaine qui précède celle en cours.



PERMANENCES

- Une permanence logement social est organisée régulièrement en Mairie, avec le Conseiller Municipal Délégué au logement. Inscriptions auprès de la Mairie. La prochaine aura lieu le vendredi 12 à partir de 14h.
- AIAVM (Aide aux victimes) : jeudis 4 & 18 de 14h à 17h sur rdv en téléphonant au 0320495079.
- ACTIOM (Mutuelle solidaire) : vendredi 12 et sur rdv en téléphonant en mairie.
- Info Énergie : vendredi 19 - uniquement sur rdv en envoyant un mail à l.deheegher@clcv.org ou au 0982816313.
- Conciliateur : jeudis 11 & 25 sur rdv en téléphonant en mairie.
- Député : mardi 2 de 15h30 à 17h30 sur rdv en téléphonant au 0675132488.
- Permanence Emploi & Formation : sur rdv en téléphonant en mairie.
- PACS : sur rdv en téléphonant en mairie.
- Urbanisme : Samedis 13 & 27 sans rendez-vous en mairie.



STADE PIERRE MAUROY



ÉTAT CIVIL

Nos condoléances à la famille de :

› Eliane FOSSART

Ils / Elles se sont pacés :

› Julia BERNIER & Charles FONTIER

FOOTBALL

› Samedi 6 / Coupe de France

- LOSC vs Golden Lion - 15h30 (pas de filtrage).

› Dimanche 14

- LOSC vs Lorient - 13h (filtrage à 11h).

• Ramassage des sapins

Le mercredi 10 janvier. Déposez vos sapins devant votre domicile la veille après-midi ou en soirée, ils seront ramassés par les services municipaux.

• Pharmacie de garde

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le mercredi 3 janvier 2024. Tél : 0320912827.